



UNIVERSITE DE LOME

**CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR
LES SCIENCES AVIAIRES (CERSA)**

RAPPORT D'AUDIT INTERNE
Période : octobre - décembre 2016

Version définitive

février 2017

LETTRE DE TRANSMISSION

Lomé, le 14 février 2017

**Monsieur le Président du Comité
d'audit du CERSA**

Lomé - Togo

Objet : Transmission de rapport définitif de contrôle.

Monsieur le Président,

Nous vous transmettons par la présente, notre rapport de contrôle sur la période du **1^{er} octobre au 31 décembre 2016**.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.



Gbétondji Michel GNIMASSOUN

Personne Ressource en Audit Interne

1. INTRODUCTION

Conformément aux missions assignées à l'audit interne dans le manuel de procédures financières et dans la charte d'audit interne du CERSA, nous avons procédé à un contrôle de la mise en œuvre des activités de CERSA du dernier trimestre de l'année 2016.

En effet, il nous est demandé la production de rapports trimestriels de nos travaux de vérification. C'est dans ce cadre que le présent rapport est justifié.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de nos travaux a été de nous assurer la cohérence des comptes à travers l'analyse des comptes de trésorerie et de charges.

3. ETENDU DE NOS TRAVAUX

Trois (03) éléments ont retenu notre attention au cours de la période sus-indiquée. Il s'agit de :

- Compte de trésorerie
- Compte de charges
- l'archivage des pièces comptables



4. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée à la direction du CERSA et a été basée sur le sondage pour le cycle gestion de l'archivage des pièces comptables et sur l'exhaustivité pour l'analyse des entrées et des sorties de fonds.

Ce travail nous a permis de faire la conclusion suivante.

5. FAITS MARQUANT DU TRIMESTRE

- Installation et paramétrage du logiciel de gestion financière
- Notification d'allocation de recherche (doctorant) pour 11 candidats dont 09 effectifs
- Recrutement de 02 candidats post doctoraux
- Prise d'arrêté ministériel portant régularisation du statut juridique de CERSA en décembre 2016
- Arrêté ministériel portant attributions, organisation et fonctionnement du CERSA,
- Arrêté du Président de l'UL modifiant l'arrêté n°010/UL/P/SG/2014 du 08 août 2014 portant création d'un Comité d'Audit du CERSA de l'UL.

6. ELEMENTS DU CONTROLE INTERNE

6.1. Points forts

- Bonne conservation et archivage des documents ;

- Bon classement des pièces comptables ;
- Très bonne organisation en termes de traitement des opérations ;
- Mention « saisie » et les références de paiement sont apposé sur toutes les factures réglées.
- Séparation de la tenue de la caisse de celle de la comptabilité

6.2. Faiblesse relevées au cours de l'exercice

Nous n'avons pas relevé de faiblesses significatives lors de nos travaux.

7. CONTROLE DES COMPTES

7.1. Gestion de la trésorerie

L'extrait du grand livre soumis à notre appréciation au titre du quatrième trimestre de 2016 fait ressortir un solde débiteur de **131 711 564 FCFA**.

Nous avons procédé à l'analysé des mouvements effectués ci-après :

7.2. Contrôle des mouvements créditeurs banque :

Notre contrôle sur les mouvements créditeurs de la banque nous donne un résultat satisfaisant.

7.3. Revue croisée de la trésorerie

Notre contrôle croisé des mouvements débiteurs de la banque et des charges nous donne un résultat satisfaisant

7.4. Compte de charges.

Nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives.

8. CONCLUSION

Nous encourageons toute la direction du CERSA pour la qualité du travail et lui remercions pour la mise à disposition des informations nécessaires à notre travail.